

**Commune de Montrond le Château (Doubs)**  
**Séance du Conseil Municipal**  
**DU LUNDI 11 FÉVRIER 2013**

L'an deux mil treize, le onze février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

**Présents** : Mesdames, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET, Virginie WETZEL.

Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Pascal PERRIN.

**Absents excusés** : Mme Jenny CHOPARD, M. Luc DECREUSE, M. Xavier LIDOINE.

**Délégations de pouvoir** : Mme Jenny CHOPARD à Mme Delphine DUBOZ,  
M. Luc DECREUSE à M. Luc FOURQUET.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Mme Blandine GAILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

- 1° Dissolution budget spécifique « Verger Mandri ».
- 2° Décision SRPI sur réforme du temps scolaire.
- 3° Communication Commission Cadre de Vie.
- 4° Réflexions sur orientations budgétaires (recettes et dépenses budgets investissement et fonctionnement).
- 5° Organisation 14 juillet 2013.
- 6° Renouvellement convention ATESAT.
- 7° Informations et communications diverses :
  - Visite de Mme Barbara ROMAGNAN députée circonscription.
  - Avancement dossier PLU.
  - Planning étude réfection du clocher.
  - Demande réservation salle polyvalente par VTT Club castelmontois.
  - Correspondance FNACA sur journée du souvenir 19 mars.
  - Demande occupation du domaine public pour vente ambulante.

**1° DISSOLUTION BUDGET SPÉCIFIQUE LOTISSEMENT « VERGER MANDRI »**

Le budget spécifique du lotissement « Verger Mandri » n'enregistre plus aucune recette ou dépense dans les chapitres investissement et fonctionnement. Ce document n'a plus de raison d'être. En conséquence, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de le clôturer.

**2° RÉFORME DU TEMPS SCOLAIRE**

Le Maire informe les Elus que les Membres du SRPI, réunis le 04 février 2013, ont décidé à l'unanimité le report d'un an de l'application de la réforme après avoir pris en compte les avis des enseignants et des parents.

Les délégués de la commune ont demandé à Mme PARROD, Présidente du SRPI que la délibération soit motivée eu égard au coût à supporter par les communes, et au manque de concertation préalable et de réflexion sur un problème conséquent.

### **3° COMMISSION CADRE DE VIE**

M. Michel BOHLY présente les sujets abordés lors de la réunion du 06/02/2013 :

- \* acquisition d'un défibrillateur, d'une shampouineuse pour la salle polyvalente,
- \* construction d'un columbarium,
- \* pose de bornes de jalonnement Grande Rue,
- \* ralentisseur Chemin des Moirots,
- \* réfection des chemins ruraux,
- \* poursuite aménagement du site du Château.

Deux logements communaux sont à rénover : une pré-visite avant état des lieux lors du départ des occupants permettra l'intervention rapide des entreprises avant remise en location.

Les habitants du Faubourg et Chemin des Moirots se plaignent de la vitesse excessive de certains automobilistes et conducteurs d'engins agricoles.

Un état des lieux de la salle des fêtes s'avère nécessaire (mobiliers et sols à nettoyer, installation électrique à contrôler). Une révision du prix de location est envisagée. Des dégradations fréquentes sont observées et ne sont pas acceptables.

Pour l'année 2014 :

La cérémonie d'échanges de vœux est fixée au 04 janvier 2014 et le repas des Aînés le 18 janvier 2014.

### **4° RÉFLEXION SUR ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

La rigueur sera de mise. Les Elus sont invités à réfléchir aux économies envisageables sur le budget de fonctionnement afin de réserver les capacités financières au budget investissement. Le budget sera étudié courant mars.

### **5° ORGANISATION DU 14 JUILLET 2013**

La Commune, désireuse d'appliquer une politique de rigueur, ne versera pas de subvention pour les repas éventuellement servis.

L'association qui serait intéressée par l'organisation matérielle à son profit d'un vin d'honneur et d'un repas est invitée à se faire connaître.

Le feu d'artifice pourrait être tiré sur le site du château. La proposition est à l'étude.

### **6° RENOUVELLEMENT CONVENTION ATESAT**

Cette convention susceptible d'apporter une assistance technique à la commune dans l'approche de certains dossiers, ne sera pas reconduite. Le Conseil Municipal recèle les compétences appropriées en son sein. Cette décision est prise à l'unanimité des membres présents.

### **7° INFORMATIONS ET COMMUNICATION DIVERSES**

#### **- Visite de Mme Barbara ROMAGNAN, députée de circonscription le 11/02/2013**

Le Maire, assisté de Mme Blandine GAILLARD Maire adjointe, s'est entretenu avec Mme ROMAGNAN le 11 février 2013 de 10 h 45 à 11 h 45. Il a abordé les problèmes d'ordre national puis des questions plus particulières comme le projet de réforme des rythmes scolaires, le désengagement des services de l'Etat dans l'assistance technique, les crédits parlementaires, la réduction de la dotation globale financière de l'Etat... Mme la Députée a précisé les grandes lignes de sa politique et s'est montrée à l'écoute des préoccupations des Elus locaux. La réponse quant à la sollicitation formulée pour la réparation du clocher n'est pas décidée, elle risque fort d'être négative.

- **Avancement dossier PLU**

Le plan de zonage se dessine alors que le plan d'aménagement et de développement durable a été arrêté par le Conseil Municipal le 14 janvier 2013. Une réunion publique aura lieu le 19 mars 2013 à 19 h 00 salle polyvalente et constituera le prélude à la concertation préalable au titre de l'article L 300-2 du Code de l'urbanisme.

- **Planning étude réfection du clocher**

Un appel d'offres a été adressé à quatre architectes, deux d'entre eux, ont effectué une visite sur site. Par ailleurs des devis ont été demandés pour la fabrication et la pose d'échelles métalliques permettant l'accès au sommet du clocher, en remplacement des échelles en bois particulièrement dangereuses.

- Le Club VTT Castelmontois demande la réservation de la salle polyvalente le 12 octobre 2013. Les Elus donnent leur accord pour un prêt à titre gracieux à cette association avec facturation des charges.
- Les Elus prennent connaissance du courrier adressé par la Fédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes des combats en Algérie, Maroc et Tunisie. La date du 19 mars devient Journée Nationale du Souvenir.
- La demande d'occupation du domaine public pour vente ambulante par un particulier n'est pas retenue.
- Le Maire prendra contact avec le Conseil Général pour signaler des problèmes dans le bus du Collège d'Ornans (manque de places assises, ceintures de sécurité défectueuses).
- Une Elue propose de mettre en place un système de vigilance entre voisins en prévention de la multiplication des cambriolages.
- Une correspondance sera adressée à M. Florian GODET aux fins de connaître ses intentions quant au terrain qu'il occupe au lieu-dit « Le Plein ».

L'ordre étant épuisé et en l'absence de questions, M. le Maire déclare la session close à 23 heures 15.

Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le lundi 25 mars 2013 à 20h 30.

Vote du budget le 08 avril 2013.

Le Maire,  
Gabriel LAITHIER.

<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
DCM n°13.01.01	Clôture du budget annexe Lotissement "Verger Mandri"
DCM n° 13.01.02	Renouvellement convention ATESAT